

Article 21 du Règlement

Le président suppléant (M. Corbin): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent des transports.

M. Lewis: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois que la prochaine question à l'ordre du jour est le projet de loi C-95. Compte tenu du fait que nous avons adopté ce projet de loi si rapidement et l'avons renvoyé en comité, la Chambre est-elle prête à déclarer qu'il est treize heures puisque le député de York-Peel (M. Stevens) a la parole. Il n'est pas ici en ce moment et je sais qu'il veut poursuivre ses observations.

M. Smith: Monsieur le Président, comme nous sommes très raisonnables de ce côté-ci de la Chambre, nous croyons que cette suggestion est acceptable et nous y donnons notre accord.

Le président suppléant (M. Corbin): Comme il y a consentement unanime, la Chambre suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 12 h 26.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

L'UNITÉ NATIONALE

LA PRÉSUMÉE DÉCLARATION DE M. RENÉ LÉVESQUE EN FRANCE

M. Carlo Rossi (Bourassa): Madame le Président, je veux m'élever aujourd'hui contre la déclaration de M. René Lévesque, faite hier en France, à savoir que le prochain référendum au Québec sera gagné par les séparatistes, car selon lui 100,000 personnes du troisième âge n'y seront plus pour contrer le séparatisme. Il est malheureux de constater une fois de plus l'esprit extrémiste de René Lévesque et des sentiments vindicatifs qui l'animent envers les personnes du troisième âge. A mon avis, c'est forcément presque souhaiter la mort aux personnes âgées qui ont construit le Québec, défendu ses traditions et sa langue bien avant les séparatistes et René Lévesque lui-même. C'est manquer de tact, manquer de jugement, de charité, de reconnaissance envers ceux qui méritent notre respect, notre attachement et notre gratitude. De tels propos, madame le Président, de la bouche d'un premier ministre montrent un cynisme moral, social de sa part et une fin à atteindre peu importe les moyens. Aujourd'hui j'ai honte du premier ministre du Québec, et je m'élève contre ses paroles et je m'associe aux millions de Québécois respectueux des personnes

âgées et désirant vivre dans un Québec libéré du séparatisme et uni dans un Canada respectueux, florissant et prospère.

* * *

[Traduction]

LES ARMES NUCLÉAIRES

LES RÉSULTATS D'UN QUESTIONNAIRE FAVORISANT L'ESSAI DU MISSILE DE CROISIÈRE

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, j'ai le plaisir de rendre publics les résultats de 2,567 réponses à un questionnaire diffusé en mai 1983, qui portait sur l'essai des missiles de croisière. Tout d'abord, ces réponses apportent un appui écrasant à la décision de l'OTAN de déployer des fusées Pershing II et les missiles de croisière en Europe de l'Ouest afin de rétablir l'équilibre à la suite du déploiement par les Soviétiques de plus de 300 missiles mobiles SS-20. Ensuite, la vaste majorité des répondants estiment que le Canada devrait procéder à l'essai des missiles de croisière non armés sur son territoire.

Voici le détail des réponses:

Nos alliés occidentaux devraient-ils stationner des fusées Pershing II et des missiles de croisière en Europe de l'Ouest si les Russes refusent de retirer leur quelque 315 missiles SS-20 à trois ogives qui menacent l'Europe de l'Ouest?

Les «oui» s'élèvent à 84 p. 100.

La question suivante était:

Le Canada doit-il demeurer au sein de l'OTAN?

A cette question, la réponse est «oui» à 95.8 p. 100.

Troisième question:

Le Canada devrait-il accepter que des missiles de croisière non armés soient mis à l'essai à Cold Lake, en Alberta?

Les répondants ont dit «oui» à 79 p. 100 et «non» à 21 p. 100.

Devant les conclusions de ce sondage, je suis fermement convaincu que le Canada devrait encourager et favoriser la discussion à tous les niveaux de pourparlers sur le désarmement. Toutefois, je ne pense pas que le fait de nous percevoir dans une position de faiblesse soit favorable à l'avènement de la paix dans le monde. Seule la puissance de l'OTAN peut favoriser notre recherche de la paix et assurer la survie de notre société libre.

* * *

[Français]

L'UNITÉ NATIONALE

LA PRÉSUMÉE DÉCLARATION DE M. RENÉ LÉVESQUE EN FRANCE

M. Marcel Roy (Laval): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 21 du Règlement, je désire informer mes collègues de la Chambre de l'indignation des personnes âgées de la province de Québec, suite à la déclaration du premier ministre René Lévesque à Paris et que je qualifierais d'euthanasie péquiste. Je me réfère au magazine *Le nouvel observateur* de cette semaine, à l'article intitulé: